## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 25

Annonce No 20-148602

Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND BESANCON METROPOLE.

Correspondant : Mme VIGNOT Anne, Présidente,

4, rue Gabriel Plançon 25043 Besançon,

tél.: 03-81-87-88-89,

courriel: <a href="mailto:agglomeration@grandbesancon.fr">agglomeration@grandbesancon.fr</a> adresse internet: <a href="http://www.grandbesancon.fr">http://www.grandbesancon.fr</a>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr.

Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau.

Objet du marché : Prestation de service de télé relève, facturation, encaissement, recouvrement des factures usagers et service aux usagers sur les communes de Grandfontaine- Montferrand-Le-Château, Velesmes-Essarts et du hameau de Bénusse (Commune de Saint-Vit).

CPV - Objet principal : 65500000 Objets supplémentaires : 50411100

79999200 38421100.

Lieu d'exécution : communes de Grandfontaine-Montferrand-Le-Château-Velesmes-Essarts et le hameau de Bénusse de la commune de Saint-Vit.

Code NUTS:-FRC21.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre. Accord-cadre avec un seul opérateur. Durée de l'accord-cadre : 45 mois.

Valeur estimée (H.T.): 296 000,00 euros.

Caractéristiques principales :

forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : numéro de la consultation : 2020-fcs-dea-0277 Prestation de service de télé relève, facturation, encaissement, recouvrement des factures usagers et service aux usagers sur les communes de Grandfontaine- Montferrand-Le-Château, Velesmes-Essarts et du hameau de Bénusse (Commune de Saint-Vit).

Estimation de la valeur (H.T.): 296 000,00 euros.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 283 jours à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisables annuellement. Avance de 15,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Financement par ressources propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

## Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Capacité économique et financière - références requises :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat :
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

## Date limite de réception des offres : 14 janvier 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : montant maximum du présent accord-cadre : 296 000 euros ht

L'Accord-Cadre est conclu pour une période initiale de 9 mois et 13 jours, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

L'Accord-Cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

L'Accord-Cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans, 9 mois et 13 jours, soit jusqu'au 31/12/2024.

Après examen des offres, l'entité adjudicatrice engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

L'Entité adjudicatrice applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 décembre 2020.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : http://www.marches-securises.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

adresse internet : https://www.marches-securises.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet: https://www.marches-securises.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier Cedex 3 25044 Besançon,

tél.: 03-81-82-60-00,

courriel: greffe.ta-besancon@juradm.fr,

télécopieur: 03-81-82-60-01

adresse internet: http://besancon.tribunal-administratif.fr/.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interégional de règlement amiable des différents 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. Pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ;
- référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ;
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-Et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

Mots descripteurs: Compteur d'eau, Prestations de services.